

---

**Classes concernées, cantine, garderie...  
Comment va se dérouler la reprise de l'école,  
au Havre ?**

**Classes concernées, cantine, garderie...  
Comment va se dérouler la reprise de l'école,  
au Havre ?**

**Au Havre (Seine-Maritime), les enfants  
prendront le chemin des écoles primaires et  
maternelles à partir du mardi 12 mai 2020. Le  
maire a détaillé les modalités mercredi 6 mai.**

Publié le 6 Mai 20 à 16:26



Au Havre, le maire a présenté les modalités de la reprise de l'école, qui se fera en plusieurs temps selon le niveau des enfants. (©AdobeStock)

C'est l'une des modalités du **déconfinement** qui interroge peut-être le plus : le retour progressif des enfants à **l'école**. Les **modalités** de cette **rentrée** annoncée par le gouvernement sont précisées à l'échelle locale, selon les dispositions prises par chaque mairie.

Au **Havre** (Seine-Maritime), Jean-Baptiste Gastinne, le maire a ainsi détaillé, mercredi 6 mai 2020, la stratégie décidée pour la reprise qui aura lieu lundi 11 mai pour les enseignants, qui feront alors leur pré-rentrée, et le mardi 12 mai pour les premiers enfants.

- **Une reprise en deux temps**

Mardi 12 mai, seuls certains « niveaux charnières » feront le retour sur les bancs de l'école : les Grande Section de maternelle (par groupe de 10), et les CP, CE1 et CM2 en primaire (par groupe de 15).

Un choix de niveau fait en fonction de l'importance des apprentissages pour ces classes mais aussi « parce qu'au Havre, 60 % se trouvent en réseau d'éducation prioritaire, précise le maire. Les CP-CE1 y ont été dédoublés ces trois dernières années. Nous savons donc qu'il y aura peu d'élèves dans ces classes et, même s'ils souhaitaient tous revenir, ils seraient de toute façon moins de 15. »

Les élèves scolarisés dans les autres niveaux devraient eux faire leur rentrée le lundi 25 mai. De quoi permettre « aux équipes, pendant 15 jours, de roder le protocole sanitaire » et d'apporter les modifications nécessaires à l'organisation mise en place.

- **Un protocole sanitaire strict**

« La priorité, c'est de tout faire pour garantir au maximum la sécurité aux enfants et aux agents de l'Éducation nationale et de la ville qui y travaillent », insiste le maire. Pour ce faire, un nettoyage des écoles a d'ores et déjà commencé en prévision de la reprise.

Pour la suite, un protocole sanitaire « légitimement contraignant, et légitimement exigeant », défini par l'Éducation nationale sera suivi. Il comprend notamment la désinfection, une fois par jour, des sols, tables et chaises des classes, des toilettes après chaque passage ou encore des rampes d'escalier et des interrupteurs.

Dans la cour, les aires de jeux, les jeux partagés comme les vélos et trottinettes seront « neutralisés ». Certains matériaux, comme les livres, pourront être utilisés de façon individuelle et devront, selon le protocole, être remisé cinq jours avant réutilisation.

Bibliothèques et salles informatiques seront fermées et tout sera mis en oeuvre pour éviter les croisements entre les groupes d'élèves. De même, pour éviter une concentration à l'entrée de l'école, les parents seront invités à déposer leur enfants selon des horaires décalés.

- **La cantine est assurée**

Concernant la restauration, la cantine sera assurée par les services de la ville sous forme de repas froid. Ces derniers seront servis dans les réfectoires, et non dans les classes. Pour respecter les règles de distanciation sociale, les repas pourront être organisés en plusieurs services, ou servis dans les salles habituellement réservées aux adultes.

Pour en bénéficier, les enfants devront être, comme de coutume, préalablement inscrits via la plateforme hariane.fr La ville précise qu'un panier repas sera dans un premier temps demandé pour les enfants ayant des intolérances ou allergies alimentaires.

- **La garderie en partie maintenue**

Si l'accueil péri-scolaire du matin ne pourra pas être assurée, la garderie du soir, qui débute à 16h30, reprendra en revanche dès le mardi 12 mai. Une fois encore, les enfants doivent y être inscrits selon les canaux habituels.

De même, l'accueil du mercredi pourra lui aussi être assuré.

- **Quel emploi du temps pour les enfants ?**

Contrairement à certaines communes qui ont décidé de mettre en place des emplois du temps différenciés, avec une partie des élèves venant le matin, l'autre l'après-midi, Jean-Baptiste Gastinne précise que les enfants seront accueillis, au Havre, sur des journées complètes.

« Si jamais nous dépassions la capacité d'accueil par classe, certains élèves pourraient basculer dans un groupe du même niveau. Nous pourrions également organiser si nécessaire un roulement à la journée, avec par exemple un groupe accueilli le lundi et le jeudi, l'autre le mardi et le vendredi. »

- **Le nombre d'élève pris en charge, la grande inconnue**

Si « les sondages réalisés auprès des parents par les chefs d'établissement » sont en cours, il est encore difficile de dire combien d'enfants feront leur rentrée mardi, celle-ci se faisant sur la base du volontariat des parents. « Selon les estimations nationales, l'hypothèse de 50 % des élèves est crédible », estime le maire.

Il affiche par ailleurs l'envie de voir ce nombre augmenter après les premières semaines, une fois la démonstration faite, espère-t-il, de l'efficacité du protocole sanitaire mis en place pour les parents appréhendant encore de laisser leur enfant franchir à nouveau la grille des établissements scolaires.

En plus des Grande Section, CP, CE1 et CM2, les écoles continueront par ailleurs de prendre en charge les enfants des personnels prioritaires, ce qui représentait jusqu'ici une soixantaine d'élèves. En plus des soignants, policiers, pompiers déjà concernés depuis le début du confinement, cette mesure s'étendra, à partir du 11 mai, aux agents de l'éducation nationale et aux agents municipaux qui travaillent dans les écoles.